



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/droits-de-l-enfant-contrôle.html>

Formation "Droits de l'enfant : contrôle national et international" - J&D, Namur

- Agenda -

Date de mise en ligne : jeudi 7 septembre 2017

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Ce jeudi 7 septembre 2017, Jeunesse et Droit organise une formation sur le thème "Droits de l'enfant : contrôle national et international" à Namur.

Objectifs :

Le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, établissant une procédure de présentation de communications individuelles ouvre la possibilité pour les enfants de s'adresser directement au Comité des droits de l'enfant s'ils estiment que leurs droits ne sont pas respectés. Il s'ajoute donc aux mécanismes de contrôle dont dispose le Comité (analyse des rapports nationaux, rédactions de recommandations vis-à-vis de chaque pays, élaboration d'observations générales sur l'application de la CIDE) et aux recours existant dans le cadre d'autres mécanismes : recours à la Cour européenne des droits de l'Homme, recours à la Cour de Justice de l'Union européenne, plainte collective au Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe, plainte devant d'autres Comités des Nations Unies, interpellation des autres mécanismes spéciaux des Nations Unies,... et bien sûr des recours existant au niveau national.

Cette formation vise à

- informer, sensibiliser les participants à l'existence de l'ensemble de ces mécanismes ;
- le situer dans l'ensemble des mécanismes internationaux existants pour garantir le respect des droits fondamentaux des enfants ;
- comprendre la procédure et la manière de saisir le Comité et les autres mécanismes ;
- évaluer la pertinence de saisir le Comité des Nations Unies ou une autre instance internationale ;

A l'issue de la formation, les participants seront donc familiarisés avec les mécanismes de contrôle des Nations Unies en matière de droits fondamentaux, pourront identifier le type de situations qui pourraient faire l'objet de ce type de recours ou de recours au niveau national et international et connaîtront les bases de la procédure applicable pour saisir le Comité des droits de l'enfant.

Contenu :

- Cette formation abordera le rôle et la fonction du Comité des droits de l'enfant et les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux des Nations Unies ;
- Elle présentera la procédure de plainte au Comité des droits de l'enfant et la procédure applicable ;
- Elle comparera les différents recours individuels et collectifs existants et comparera l'intérêt et les mérites de chacun d'entre eux ;
- Elle aidera à identifier les procédures à privilégier en fonction du type de situation et des droits mis en cause.
- Elle proposera divers exercices pour intégrer ces notions.

Cette formation s'adresse à des travailleurs sociaux, juristes, avocats,... qui souhaitent mieux comprendre les mécanismes de contrôle des droits fondamentaux existant au niveau international et en particulier le mécanisme de plainte individuel au Comité des droits de l'enfant et qui souhaitent pouvoir identifier les situations pouvant faire l'objet de tels recours.

Plus d'infos sur <http://www.jeunesseetdroit.be/forma...>